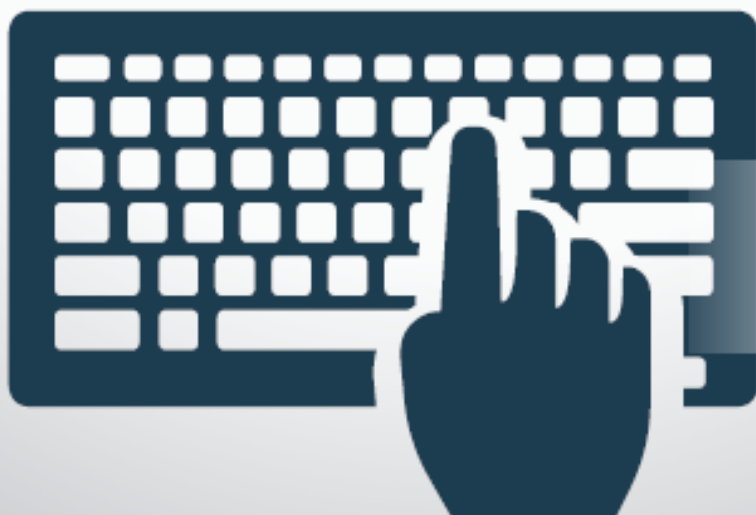


PRÉPARER UN CONCOURS OU UN EXAMEN

CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF



Cmpt
#1

QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Vos correspondantes : Sandie AUNOS/Brigitte BRIQUET brigitte.briquet@cnfpt.fr
01.30.96.13.87

Préparation au concours externe et interne de conseiller socio-éducatif 2019

(sous réserve de la parution des décrets modificatifs)

Avis d'inscription n°2018/023



Le CNFPT a fait évoluer son offre de formation en développant l'usage du numérique. A compter de 2018, toutes les préparations aux concours et examens professionnels de catégorie A et B intègrent de nouvelles modalités pédagogiques alternant des temps de formation en présentiel et en distanciel.

Public concerné par cette préparation

Les agents, agentes ou fonctionnaires des collectivités territoriales et établissements publics de la Grande couronne remplissant ou qui rempliront, les conditions d'accès au concours visé (cf. brochure du concours sur le site internet du centre de gestion organisateur).

Si les futurs candidats ou futures candidates ne sont pas en possession des titres ou diplômes requis, ils peuvent demander **une équivalence de diplôme** auprès du CNFPT **au minimum 4 mois** avant la première épreuve du concours :
[saisir la commission d'équivalence de diplômes | Le CNFPT - National](#)

Aide à la réflexion sur le projet de concours

Des ressources sur notre site Internet : www.cnfpt.fr vous permettront de faire le point **sur votre projet de concours**.

Vous y trouverez :

- Le test d'auto-évaluation de catégorie A permettant de tester ses connaissances et sa motivation en cliquant ici : [Auto évaluation](#)
- Des plaquettes d'informations pour réfléchir à son projet d'évolution professionnelle à destination :
 - [des collectivités](#)
 - [des agent.es](#)



Accès à la préparation

Il n'y a pas de test pour accéder à la préparation.

Organisation de la préparation

Le concours d'accès au grade de conseiller socio-éducatif comporte une épreuve d'admissibilité et une épreuve orale d'admission obligatoires. Ce dispositif de formation prépare les stagiaires à ces épreuves. Le CNFPT ne prépare pas à l'épreuve orale de langue facultative.



Période de formation prévisionnelle :


- Préparation écrite : mars à septembre 2019
- Préparation orale : novembre à décembre 2019



Durée de la préparation écrite et préparation orale :

Présentiel : 8 jours

Distanciel : 7 jours

Modules		
	présentiel	distanciel
Module 1 : Apprendre en autonomie	1 jour <ul style="list-style-type: none">- Présentation de la formation et de l'articulation entre le présentiel et la formation à distance- Appropriation du cadrage des épreuves et du cadre d'emplois visés- Accompagnement à l'utilisation de la plateforme de formation à distance FORMADIST	Valorisé : 0.5 jour <ul style="list-style-type: none">- Notes de cadrage- Ressources méthodologiques
Module 2 : Méthodologie de la note avec solutions opérationnelles	4 jours Note avec solutions opérationnelles <ul style="list-style-type: none">- Renforcement méthodologique- Concours blanc- Correction du concours blanc	Valorisé : 3 jours Note avec solutions opérationnelles <ul style="list-style-type: none">- Ressources méthodologiques- 3 devoirs d'entraînement- Corrections individualisées
Module 3 Acquisition de connaissances en culture territoriale	1 jour <ul style="list-style-type: none">- Partage de connaissances liées à l'environnement territorial	Valorisé : 3 jours <ul style="list-style-type: none">- Fiches de connaissances et vidéos sur Formadist
Module 4 : Méthodologie de l'entretien avec le jury	2 jours Entretien avec le jury <ul style="list-style-type: none">- Mises en situation devant un jury	Valorisé : 0.5 jour Entretien avec le jury <ul style="list-style-type: none">- Ressources méthodologiques
Auto-formation : tout au long de la formation	Médiathèque : wikiterritorial, webradio, espace vidéo E-communauté thématique : « préparation aux concours de la FPT » MOOC : MOOC CNFPT Ouvrage : au cœur de la vie publique locale	

Dans la mesure du possible, le stagiaire est affecté dans le centre de cours choisi au moment de l'inscription.

Modalités d'inscription à la préparation

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur IEL **du 15 septembre au 15 novembre 2018**
<https://inscription.cnfpt.fr/>

Un manuel utilisateur de la plateforme d'inscription en ligne est à votre disposition en cliquant [ICI](#)

Code des sessions pour inscrire sur IEL

Rubrique "formation inter-collectivités"
et non "dispositifs de préparation aux concours"

- Montigny-Le-Bretonneux : SXKO0564
- Evry : SXKO0563
- Cergy : SXKO0565
- Torcy : SXKO0566



Les collectivités sont invitées à mettre à jour les coordonnées de leurs agents ou agentes sur IEL. En effet, l'accès à la plateforme FORMADIST nécessite un mail individuel (pas de mail générique).

Renseignements sur le concours

L'inscription à la préparation est toujours une démarche distincte de l'inscription à un concours ou à un examen professionnel. Ceux-ci sont organisés par les Centres de gestion (excepté les concours A+ organisés par le CNFPT).

**Les agents ou agentes devront s'inscrire au concours auprès du centre de gestion organisateur
du 12/03/2019 au 17/04/2019**

Date limite d'envoi des dossiers : 25/04/2019

Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne

1 rue Lucienne Gérain 93698 Pantin Cedex

☎ : 01 56 96 80 80 - Site Internet : www.cig929394.fr

Date prévisionnelle de la première épreuve de l'examen (épreuve écrite) : 12 septembre 2019

Toutes les informations relatives aux conditions d'accès aux concours ou examens, aux épreuves et à leur organisation sont consultables sur le site internet du centre de gestion.

**Retrouver les informations relatives aux préparations concours et examens professionnels
de la délégation de Grande couronne**



en cliquant [**ICI**](#)